

Responsable de programme: Alexandre Gareau

Bureau du registraire

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5011, poste 3637

www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)**Crédits: 120**

Présentation

En bref

Ce programme est axé sur l'intervention pédagogique et vise la formation d'un professionnel de l'enseignement secondaire en français en tant qu'héritier, critique et interprète des savoirs disciplinaires et des savoirs des sciences de l'éducation. Il veut favoriser chez l'étudiant l'intégration des connaissances et des compétences spécialisées en français et l'utilisation de ces connaissances et compétences dans une pratique pédagogique répondant aux besoins des adolescents. Tout au long de sa formation, l'étudiant est invité à se familiariser avec les réalités du monde éducatif par des activités de stage en milieu scolaire qui lui permettent de s'engager dans la pratique de sa nouvelle profession.

Objectifs du programme

Ce programme prépare l'étudiant à enseigner à l'école secondaire en français.

Le programme offre une formation de base en éducation permettant l'acquisition des connaissances, habiletés, compétences professionnelles et attitudes relatives à des situations pédagogiques concrètes qui tiennent compte des caractéristiques propres aux adolescents. Il offre également une formation disciplinaire et fondamentale en français. Enfin, il favorise l'intégration des apprentissages de façon à relier la matière à enseigner et la manière de l'enseigner.

Avenir : Carrière et débouchés

En plus de répondre aux besoins exprimés par le milieu scolaire en préparant des professionnels capables d'oeuvrer à une formation intégrée, le programme correspond aussi aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les enseignants du secondaire. Ses finissants se verront donc privilégiés dans le recrutement effectué par les commissions scolaires.

Le renouvellement du corps professoral en place et l'augmentation des clientèles dans les prochaines années laissent entrevoir un besoin grandissant de nouveau personnel enseignant au secondaire.

L'obtention du baccalauréat en enseignement secondaire donne accès aux études de deuxième cycle en éducation et, moyennant certaines conditions, au baccalauréat ou à la maîtrise dans l'une ou l'autre des disciplines de spécialisation.

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves

concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
- S'engager dans une démarche de développement professionnel.
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

Atouts UQTR

Le programme tient compte des différences individuelles et des styles d'apprentissage propres à chacun en laissant la possibilité à chaque étudiant de choisir le profil qui correspond le mieux à sa préparation antérieure, à ses expériences et à ses intérêts.

Cette formation est complétée par des activités para-académiques sous la responsabilité des étudiants. Un Centre de didactique permet aux étudiants d'avoir accès au matériel requis par leurs cours de formation pratique : programmes officiels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, guides pédagogiques, collections de manuels scolaires, matériel pédagogique, instruments d'évaluation, logiciels, etc.

Les étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Le programme de Baccalauréat en enseignement secondaire est contingenté à 125 places. Le nombre de places dans chacun des cinq profils du programme est laissé à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte, notamment, du potentiel de placement des stagiaires et des perspectives d'emploi dans chacune des disciplines.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

OU

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences, lettres et arts ou l'équivalent.

Base expérience

Etre âgé d'au moins vingt et un ans, posséder des connaissances appropriées et avoir enseigné ou avoir travaillé dans un domaine relié à la littérature ou à la langue française, ou avoir vécu des expériences démontrant un intérêt particulier pour ces activités.

Le candidat admissible dont on n'aura pu établir à l'aide du dossier qu'il possède des connaissances suffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint, selon la recommandation du responsable du programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience. Le responsable du programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

De même, tous les étudiants doivent se conformer au Règlement relatif à la maîtrise du français dans les programmes d'études.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Candidats collégiens et universitaires :

- dossier scolaire (100%)

Candidats adultes :

- qualité du dossier (100%)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque profil disciplinaire à partir des modalités de sélection mentionnées ci-haut, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier leur niveau de connaissances générales.

La répartition des places entre les trois catégories de candidats est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte notamment du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories et pour chacun des profils disciplinaires.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (114 crédits)

ARD1008	Le langage dramatique
DID1126	Didactique de l'oral
DID1127	Didactique de l'écriture
DID1128	Didactique de la lecture
DID1129	Didactique de la grammaire (LNG1087; LNG1088)
DID1130	Didactique du français : la synthèse (2 crédits) (DID1126; DID1127; DID1128; DID1129)
DLA1018	Introduction à la didactique des langues, secondes ou étrangères
DME1012	Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire
ECR1016	Techniques de rédaction
EEL1067	Gestion de classe et des comportements difficiles
EEL1068	Interv. pour rép. à la diversité des besoins des élèves en contexte d'ens. secondaire
GLR1001	Le langage narratif
HPE1009	Fondements des courants pédagogiques et pratiques scolaires (2 crédits)
LFR1085	Vie littéraire en France depuis 1900

LNG1069	Langue et société au Québec (LNG1101)
LNG1070	Le langage poétique
LNG1071	Histoire de la langue française (LNG1101)
LNG1087	Analyse grammaticale de la phrase simple
LNG1088	Analyse grammaticale de la phrase complexe (LNG1087)
LNG1101	Le langage et le système linguistique
LQF1051	La littérature québécoise pour la jeunesse
LQF1053	Vie littéraire au Québec depuis 1900
PDG1017	Stage IV : internat à l'école secondaire (10 crédits) (PDG1045 ou PDG1080)
PDG1018	Séminaire de synthèse (2 crédits)
PDG1021	Stage I: exploration (1 crédit)
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1040	Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
PDG1044	Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement (PDG1021)
PDG1046	Laboratoire d'enseignement
PDG1054	Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise
PDG1080	Stage III : intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (PDG1044)
PED1022	Collaboration école, familles et communautés
PED1043	Projet intégrateur en interdisciplinarité (2 crédits)
PLR1044	La notion de discours
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PSD1046	Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant
SRE1006	Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)
TLE1030	Mobilisation pédagogique du numérique

Cours optionnels (6 crédits)

L'étudiant doit suivre six crédits parmi les cours suivants :

ECR1013	Atelier de création
FRA1005	Difficultés grammaticales
LFR1062	Mythes et littérature
LFR1071	Paralittératures
LFR1084	Vie littéraire en France au XIXe siècle
LQF1049	La chanson québécoise
LQF1050	Lectures dirigées: corpus québécois
PLR1049	Littératures actuelles de la francophonie
PLR1055	Discours et interaction

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

L'étudiant inscrit à l'un des profils suivants : français, science et technologie, mathématiques, univers social, univers social et développement personnel est obligatoirement sous le régime du temps plein. La durée normale des études pour l'obtention du diplôme (120 crédits) est donc de quatre (4) années consécutives.

Pour s'inscrire au cours DME1012 Evaluation des apprentissages en enseignement au secondaire, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

Pour s'inscrire au cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1021 Stage I : exploration. De plus, il doit être inscrit au cours de didactique spécifique à sa discipline et au cours PDG1046 Laboratoire d'enseignement.

Pour s'inscrire au cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement et avoir réussi le test de français prescrit par l'université, soit le TECFÉE, dès l'automne de la troisième année. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

Pour s'inscrire au cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire, l'étudiant doit avoir réussi quatre-vingt-dix-neuf (99) crédits de son programme, dont le cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique. Pour les étudiants admis à

compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

Le cours PDG1018 Séminaire de synthèse doit être obligatoirement suivi en concomitance avec le cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire.

Aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire, à l'exception des cours prévus au cinquième trimestre (stage III) et au huitième trimestre (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme. Les cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple, PDG1080 à la session automne et PDG1017 à la session hiver suivante).

Un étudiant qui se voit attribuer la mention succès dans le cadre des cours PDG1021 Stage I, PDG1044 Stage II et PDG1080 Stage III, mais qui n'atteint pas le seuil requis pour chacune des compétences évaluées dans le cadre de la formation pratique doit présenter par écrit un plan de remédiation personnalisé auprès du responsable pédagogique des stages en enseignement au secondaire en démontrant son engagement à améliorer sa situation avant le début du stage suivant. Ce plan doit être présenté dans les deux mois qui suivent la fin du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit et peut être assorti de conditions d'encadrement et de réalisation particulières.

En cas d'échec ou d'abandon, les cours PDG1021 Stage I : exploration; PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement, PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire ne peuvent être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ces cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du responsable de programme en mentionnant les raisons expliquant son abandon ou son échec et en justifiant un droit de reprise. Cette requête doit être effectuée dans les deux mois qui suivent la fin du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit. Cette demande sera étudiée par un comité composé du directeur de programme, du responsable pédagogique des stages et de la personne ayant supervisé l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon. D'autres personnes peuvent être associées à la démarche ou consultées, notamment l'enseignant associé concerné, de même qu'un professeur ou chargé de cours ayant enseigné à l'étudiant. Selon la recommandation du Comité, le droit de reprise pourra être assorti de conditions d'encadrement de réalisation particulières. La décision du Comité est finale et sans appel.

Seul le stage I peut faire l'objet d'une équivalence. L'étudiant doit faire la démonstration qu'il a développé de façon satisfaisante les compétences visées par le stage I.

Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire au cours PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité.

Pour faire le cours DID1130, l'étudiant doit avoir réussi les quatre cours de didactique du français suivants : DID1126, DID1127, DID1128 et DID1129.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance d'un cours est de C ou plus (2,0 sur 4,3) lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourront être établis de façon claire.

L'étudiant doit avoir effectué 30 crédits de son programme afin de pouvoir s'inscrire au cours TLE1030.

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- A la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- A la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences

langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendements au présent règlement pédagogique particulier sont rétroactifs : tout étudiant admis à partir du trimestre automne 2008 peut s'en prévaloir.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement, admis à partir de l'automne 2008, doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.

- Pour s'inscrire à la première passation au TECFEE, tout étudiant doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits s'il chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.

- Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %; pour l'enseignement du français langue seconde, le seuil de réussite est de 70 % pour chacun des deux volets.

- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.

- Aucune passation du TECFEE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de premier cycle, admis à partir de l'automne 2008, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admis à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFEE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- En cas d'échec au TECFÉE, l'étudiant doit obtenir le consentement du directeur de programme concerné pour se réinscrire à une passation subséquente.

- L'étudiant éprouvant des difficultés à réussir le TECFEE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants.

- L'étudiant inscrit à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par son directeur de programme.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacun des deux volets du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part du directeur de programme, qui pourrait exiger que l'étudiant suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, le directeur de programme pourrait exiger que l'étudiant ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

Description des activités

ARD1008 Le langage dramatique

Analyser le texte et la représentation théâtrale.

Lexique de l'analyse dramatique : les genres théâtraux, la fable, la situation dramatique, le personnage, l'espace, le temps, le public, etc. Dimensions diverses de l'activité théâtrale : la dramaturgie, les théories du jeu, les esthétiques théâtrales et la critique dramatique. Analyse d'œuvres d'époques et d'aires géographiques diverses.

DID1126 Didactique de l'oral

Comprendre ce qu'est l'oral et ses spécificités; s'approprier les fondements de la didactique de l'oral au secondaire; concevoir

des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la production et de la compréhension orales en classe du secondaire; intégrer l'oral aux autres volets de la discipline français.

Les spécificités de l'oral; le rôle de modèle linguistique de l'enseignant; portrait du locuteur; la communication orale dans les divers contextes de la profession enseignante; l'oral et la littératie; les objets d'enseignement-apprentissage de l'oral; la compétence à communiquer oralement et le programme de formation pour le niveau secondaire; l'enseignement de l'oral aux élèves plurilingues; l'oral comme médium et comme objet d'enseignement; l'enseignement par les genres et l'atelier formatif; les genres oraux; l'enseignement pragmatique de l'oral; l'oral intégré ; l'oral réflexif; la compréhension orale; les moyens et outils d'évaluation de l'oral; le matériel didactique.

DID1127 Didactique de l'écriture

S'approprier les contenus des documents ministériels à l'égard de l'apprentissage de l'écriture au secondaire; s'approprier les fondements de la didactique de l'écriture au secondaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de l'écriture pour les élèves du secondaire; se sensibiliser aux difficultés d'apprentissage liées à la production de texte chez les élèves du secondaire.

Plus spécifiquement, les éléments suivants sont abordés : les fondements de la didactique de l'écriture au secondaire; les documents ministériels pertinents; la compétence en écriture; l'acte d'écrire; les modèles explicatifs du processus d'écriture; les stratégies d'écriture et de préécriture; le rapport à l'écrit; les modes de discours et les genres textuels propres à l'enseignement de l'écriture au secondaire; l'enseignement de la cohérence textuelle; la correction de productions écrites; les stratégies d'enseignement de l'écriture; l'évaluation de la compétence à écrire.

DID1128 Didactique de la lecture

S'approprier les contenus des documents ministériels à l'égard de l'apprentissage de la lecture au secondaire; s'approprier les fondements de la didactique de la lecture au secondaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la lecture pour les élèves du secondaire; exploiter la littérature en classe, dont la littérature pour la jeunesse.

Plus spécifiquement, les éléments suivants sont abordés : les fondements de la didactique de la lecture au secondaire; le programme de formation ; la compétence en lecture (compréhension; interprétation; réaction; appréciation); les modèles explicatifs du processus de lecture et les processus cognitifs mis en jeu dans la lecture; la motivation à lire; la compréhension en lecture; les stratégies de lecture; les genres textuels propres à l'enseignement de la lecture au secondaire; l'enseignement et l'évaluation de la compétence à lire au secondaire; l'appréciation d'oeuvres littéraires, dont des œuvres pour la jeunesse en classe de secondaire (albums, bandes dessinées, romans, etc.); la multimodalité; les sujets sensibles dans la littérature de jeunesse; les repères culturels; les cercles de lecture.

DID1129 Didactique de la grammaire (LNG1087; LNG1088)

S'approprier les contenus des documents ministériels à l'égard de l'apprentissage de la grammaire rénovée au secondaire; s'approprier les fondements de la didactique de la grammaire rénovée au secondaire; s'approprier diverses pratiques pédagogiques destinées à l'enseignement de la grammaire rénovée au secondaire; développer un sens critique quant aux outils pour enseigner et évaluer la grammaire rénovée au secondaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la grammaire rénovée pour les élèves du secondaire.

Plus spécifiquement, les éléments suivants sont abordés : la place de l'enseignement grammatical au secondaire; l'utilité des outils d'analyse de la grammaire rénovée; l'enseignement de savoirs et de savoir-faire en grammaire rénovée (dictées d'apprentissage, controverses constructives, chantiers d'orthographe, etc.); le développement de la compétence orthographique; le rôle des représentations grammaticales dans l'apprentissage; le développement d'automatismes et la vigilance orthographique en situation d'écriture; l'enseignement du lexique.

DID1130 Didactique du français : la synthèse (2 crédits) (DID1126; DID1127; DID1128; DID1129)

Ce cours est une synthèse des quatre cours de didactique du français suivis dans le programme. Il permet également de mieux comprendre l'approche culturelle sur laquelle est fondé le Programme de formation de l'école québécoise et de tenir compte de cette approche dans son enseignement. Par l'élaboration d'une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE) touchant les quatre volets du français (oral, lecture, écriture et grammaire) et qui intègre des stratégies pédagogiques et didactiques variées, l'étudiant pourra réinvestir les apprentissages effectués dans l'ensemble des cours du programme, dont plus spécifiquement ceux en didactique du français. L'étudiant expérimentera une démarche didactique complète qu'il sera amené à présenter au groupe afin de recevoir des rétroactions. Ces dernières concerneront aussi sa compétence à communiquer.

DLA1018 Introduction à la didactique des langues, secondes ou étrangères

Réfléchir sur la problématique de la didactique des langues secondes ou étrangères. Comprendre les différentes théories

sous-jacentes au domaine de l'enseignement des langues ainsi que les fondements des pratiques pédagogiques. Découvrir les facteurs déterminants dans le processus d'acquisition d'une langue seconde ou étrangère.

La notion de compétence. Les caractéristiques individuelles de l'apprenant. Les styles cognitifs et les styles d'apprentissage. L'apport de l'intelligence et des aptitudes. Les stratégies d'apprentissage et de communication. Les aspects linguistiques de l'apprentissage (notions d'interlangue et de transfert). Les aspects psychosociaux et sociologiques de l'apprentissage (rôle des attitudes et de la motivation, condition d'apprentissage). Analyse de différentes approches ou ensembles pédagogiques.

DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire

Développer sa compétence à évaluer les apprentissages des élèves en contexte d'enseignement secondaire. Susciter un regard critique sur la pratique de l'évaluation en classes secondaires dans l'approche par compétences québécoise et en regard des prescriptions ministérielles en vigueur.

Fondements scientifiques de l'évaluation des apprentissages, repères historiques et concepts fondamentaux du domaine de la mesure et de l'évaluation. Valeurs, orientations et modalités d'application des principes de la politique québécoise en matière d'évaluation des apprentissages. Principales fonctions de l'évaluation en enseignement secondaire : évaluer pour suivre et soutenir la progression des élèves ; évaluer dans le but de reconnaître le niveau de développement des compétences disciplinaires dans une visée certificative. Démarche d'évaluation : planification, prise d'information, interprétation et analyse des données recueillies, jugement, prise de décisions et actions régulatrices. Planification et conception de situations d'évaluation. Situations d'évaluation variées (complexité, authenticité). Cadres d'évaluation des apprentissages au secondaire et critères d'évaluation des compétences disciplinaires. Adéquation des stratégies, moyens et outils d'évaluation. Validité des processus et des résultats. Jugement et autonomie professionnelle en matière d'évaluation. Bilan des apprentissages, dossier d'évaluation et échelles de notation. Bulletin scolaire et autres outils de communication des résultats. Épreuves uniques et sanction des études.

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme et ayant réalisé leur stage II peuvent s'inscrire au cours DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire.

ECR1013 Atelier de création

Explorer différents styles, formes et stratégies d'écriture en fonction de ses intérêts et aptitudes personnelles en tenant compte de la production récente en littérature.

Écriture d'environ un texte par semaine avec des consignes spécifiques : intégration des composantes de l'univers poétique, narratif et dramatique actuel ; stratégies de production textuelle et créativité. Pluralité des formes et éclatement des genres littéraires. Lecture des textes en atelier : développer un langage critique approprié, déceler les forces d'un texte, noter les améliorations possibles, formuler des rétroactions constructives. Ajustement des textes par des exercices de réécriture. Lecture d'œuvres littéraires récentes et d'ouvrages sur la création. Discussion et réflexion à partir des lectures effectuées et des textes produits.

ECR1016 Techniques de rédaction

Développer ses habiletés rédactionnelles et accroître sa maîtrise du discours écrit.

Démarche de rédaction et principes fondamentaux de la communication écrite : clarté, lisibilité et cohérence. Structure de l'information et organisation des idées. Analyse et rédaction de différents types et genres de textes. Outils d'aide à la rédaction et à la révision.

EEL1067 Gestion de classe et des comportements difficiles

Ce cours vise à développer les compétences de l'étudiant à planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves, et ce dans une visée inclusive.

Les différents éléments de contenu abordés dans le cours sont : les principales composantes d'une gestion participative de la classe; les différents fondements et approches théoriques liés à la gestion des comportements; les styles de gestion de classe, les attitudes professionnelles à privilégier, le développement de la pratique réflexive et de ses capacités adaptatives en situation de stress; l'organisation spatiale, temporelle et matérielle de la classe en fonction des besoins des élèves; l'encadrement des comportements par l'établissement des règles, par la formulation de directives claires et par l'établissement de procédures; le développement de relations positives en classe, les mesures et interventions permettant de prévenir l'indiscipline en classe et de motiver les élèves à bien se comporter; l'entraînement à la responsabilité, les définitions et les manifestations des difficultés et des troubles du comportement en classe, l'évaluation fonctionnelle des comportements, les mesures et les interventions permettant de maintenir le fonctionnement de la classe et de gérer les comportements perturbateurs. Diverses problématiques sont examinées sous l'angle des interventions à réaliser par l'enseignante ou l'enseignant en classe : l'intervention en situation de crise, la violence, l'intimidation, etc. Dans l'objectif de favoriser un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique, il est prévu que les deux derniers cours soient liés au vécu en stage II. Pour ce faire, un cours sera dispensé à la mi-stage et un autre à la fin du stage.

EEL1068 Interv. pour rép. à la diversité des besoins des élèves en contexte d'ens. secondaire

Connaître les principales caractéristiques cognitives, sociales et affectives présentes chez les élèves ayant des difficultés d'adaptation, d'apprentissages ou ayant un handicap et comprendre les besoins qui en découlent dans une perspective de valorisation de la diversité. Aborder cette diversité sous deux perspectives (modèle médical et modèle socio-environnemental). Connaître et comprendre l'inclusion scolaire et les stratégies susceptibles de mieux répondre à la diversité des élèves en classe ordinaire.

Évolution des paradigmes et modalités de soutien aux élèves ayant des besoins particuliers. Fondements législatifs, moraux et empiriques qui sous-tendent l'éducation inclusive. S'initier aux stratégies pédagogiques visant l'accès au curriculum général pour tous. S'approprier les principales composantes du plan d'intervention et les étapes inhérentes à sa rédaction et comprendre sa visée.

FRA1005 Difficultés grammaticales

Connaître et maîtriser les règles essentielles à l'usage d'un français écrit soigné, savoir analyser des constructions et repérer celles qui ne respectent pas la norme du français écrit. Utiliser les ouvrages de référence essentiels.

Les erreurs les plus fréquemment rencontrées dans les travaux universitaires. Les propriétés morphosyntaxiques des classes de mots (genre et nombre des noms et des adjectifs, conjugaisons verbales), les constructions des groupes (choix de la préposition, ordre des mots), les constructions de la phrase simple et de la phrase transformée (phrase impérative, interrogative, négative, etc.), les principales difficultés liées à la phrase complexe (le mode dans la subordonnée, le choix du subordonnant), les règles de l'accord dans les groupes et entre les groupes, l'emploi de la ponctuation.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la qualité du français, sauf pour les étudiants du programme 4478 Certificat en communication écrite.

GLR1001 Le langage narratif

Étudier les formes et les fonctions du récit.

Paramètres inhérents au discours narratif : récit et histoire, narrateur et narrataire, voix et mode, personnage et discours, temps et espace, factualité et fictionnalité ; rôle que chacun de ces éléments a joué au cours de l'évolution des pratiques narratives. Analyse de textes d'époques et d'aires géographiques diverses.

HPE1009 Fondements des courants pédagogiques et pratiques scolaires (2 crédits)

En s'appuyant sur leur compréhension des courants pédagogiques particulièrement influents, les étudiants seront en mesure d'expliquer le raisonnement qui sous-tend les pratiques pédagogiques auxquelles ils choisissent de recourir au moment d'enseigner. Ce cours est donc l'occasion pour les étudiants de développer un discours pédagogique fondé et étendu, en plus de développer leur posture professionnelle relativement aux courants qui les inspirent le plus.

Fondements théoriques des courants behavioristes, cognitivistes, constructivistes, socioconstructivistes, humanistes, ainsi que le courant critique et citoyen. Évolution historique à travers les figures marquantes de ces courants. Angle pédagogique et didactique des courants, notamment par le biais des conceptions de l'enseignement qu'ils véhiculent ainsi que des principales stratégies pédagogiques qui en découlent. Point de vue critique sur chacun des courants pédagogiques permettant d'en apprécier les apports et d'en cerner les limites, et ce, afin de déterminer quand il devient pertinent de s'appuyer sur l'un ou l'autre des courants pédagogiques au moment d'enseigner.

LFR1062 Mythes et littérature

Dégager et analyser, à partir d'un choix d'œuvres d'époques et d'aires géographiques diverses, l'organisation significative de certains mythes.

La notion de mythe en littérature : sa définition, ses fonctions, son exemplarité et sa portée universelle. La réécriture des mythes au gré des lieux et des époques. Présentation de la mythocritique et de la mythanalyse, de même que des principaux concepts reliés à ces approches (inconscient collectif, archétype, symbole, schème, mytheme, etc.). Présentation d'éléments pertinents à l'étude des mythes, tels que le parcours héroïque, le schéma initiatique, le bouc émissaire, etc. Analyse de mythes à travers la littérature.

LFR1071 Paralittératures

S'initier à un ou à plusieurs genres littéraires associés aux paralittératures (littérature sentimentale ou érotique, fantastique, fantasy, horreur, science-fiction, littérature policière ou d'espionnage, bande dessinée).

Les notions de culture populaire et de sérialité. La question de la standardisation. Le paratexte. Caractéristiques formelles, émergence et évolution du genre. Conditions de production, de diffusion et de réception des œuvres. Analyse d'œuvres d'époques et d'aires géographiques diverses.

LFR1084 Vie littéraire en France au XIXe siècle

Étudier l'évolution de la littérature française de la Révolution jusqu'à la fin du XIXe siècle, de manière à mettre en évidence, à partir d'un choix de textes représentatifs, les tendances essentielles de la vie littéraire pendant cette période.

Les principaux mouvements littéraires : néoclassicisme, romantisme, réalisme, etc. La littérature comme instrument de libération, prisme de la société ou comme objet de jouissance esthétique. Les impératifs du marché et l'autonomie de la création artistique. Entrée dans la modernité médiatique. Bouleversement des modalités de production, de diffusion et de réception de la littérature.

LFR1085 Vie littéraire en France depuis 1900

Étudier l'évolution de la littérature française de 1900 jusqu'à nos jours, de manière à mettre en évidence, à partir d'un choix de textes représentatifs, les tendances essentielles de la vie littéraire pendant cette période.

Essor et effacement des avant-gardes. Tensions entre la littérature engagée et la littérature pure, entre les écritures du réel et de l'imaginaire, entre la représentation du monde social et la représentation de soi. Autoréflexivité. Éclatement des genres, des pratiques et des supports littéraires (journal, livre, performance, zine, supports numériques). Inscription de la littérature dans la culture médiatique.

LNG1069 Langue et société au Québec (LNG1101)

Décrire et analyser la situation de la langue française au Québec.

Le Québec et la francophonie. La communauté linguistique québécoise d'hier à aujourd'hui. Les variations sociales et géographiques de la langue française. La description linguistique du français en usage au Québec. La norme du français québécois. La diversité linguistique au Québec. Aménagement linguistique (corpus et statut).

LNG1070 Le langage poétique

Dégager la spécificité du langage poétique.

Problématique générale du fait poétique. Analyse des facteurs qui concourent à sa spécificité : versification, prosodie, rythme, procédés rhétoriques, etc. Concepts linguistiques et sémiologiques. Illustration par des œuvres de langue française d'époques diverses.

LNG1071 Histoire de la langue française (LNG1101)

Avoir un aperçu général de l'évolution de la langue française depuis le latin jusqu'à nos jours.

Les grandes périodes de l'histoire du français. Facteurs externes qui ont contribué à faire la langue française : événements et décisions politiques, changements sociaux et culturels, contacts des peuples et des langues, etc. Évolution interne depuis le latin jusqu'à nos jours ; études de cas : changements phonétiques, grammaticaux, lexicaux, orthographiques.

LNG1087 Analyse grammaticale de la phrase simple

Maîtriser les piliers de la grammaire moderne afin d'analyser de façon systématique la phrase simple en français.

La phrase de base : structure et fonctions grammaticales du niveau de la phrase. Les quatre opérations syntaxiques (remplacement, ajout, effacement, déplacement) et les manipulations syntaxiques. Leur mise en œuvre dans l'analyse et la vérification de la bonne formation des phrases. Les types et les formes de phrases. La structure des groupes de mots : construction du groupe minimal et du groupe étendu, fonctions grammaticales des expansions. Propriétés sémantiques, morphologiques et syntaxiques des classes de mots. Les trois systèmes d'accord. La terminologie grammaticale moderne.

LNG1088 Analyse grammaticale de la phrase complexe (LNG1087)

Reconnaître et analyser les différentes structures de la phrase complexe formée par juxtaposition, coordination, insertion et subordination. Comprendre et utiliser la jonction de groupes formés par juxtaposition et par coordination.

De la phrase simple à la phrase complexe. Les classes de mots impliquées dans les constructions coordonnées et subordonnées : rôle du coordonnant et du subordonnant. Les procédés de jonction de phrases simples. Les phrases à construction particulière. La juxtaposition. La coordination. L'insertion : phrases incisives et phrases incidentes. La subordination : subordonnée relative, subordonnée complétive, subordonnée circonstancielle, subordonnée corrélatrice. Le mode dans les phrases subordonnées. Accords et procédés de jonction : des accords complexes. Ponctuation des groupes formés par juxtaposition et par coordination, ponctuation des phrases complexes. La terminologie grammaticale moderne.

LNG1101 Le langage et le système linguistique

Comprendre la base du fonctionnement du système linguistique sous tous ses angles, des plus petites aux plus grandes unités d'analyse.

Le phénomène du langage : sa spécificité comme système de communication. Les rapports langue-pensée : sémantique. Notions de base en syntaxe : catégories et syntagmes, sous-catégorisation et structures de la phrase. Notions de base en morphologie : morphèmes lexicaux et fonctionnels, flexion, procédés de construction morphologique (dérivation et composition). Survol des méthodes d'analyse du langage. Brève présentation de la phonétique et de la phonologie.

LQF1049 La chanson québécoise

Étudier, dans une perspective historique, les dimensions littéraires et sociales de l'œuvre des principaux créateurs de la chanson québécoise.

Auteurs, auteurs-compositeurs et interprètes les plus marquants du Québec. Originalité esthétique des œuvres. Contribution des œuvres à l'évolution de la conscience collective.

LQF1050 Lectures dirigées: corpus québécois

Parfaire ses connaissances en littérature québécoise à partir d'œuvres choisies relevant de divers genres littéraires et de différentes époques.

LQF1051 La littérature québécoise pour la jeunesse

Connaître la littérature québécoise pour la jeunesse, particulièrement la littérature québécoise pour les adolescents, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui.

Émergence et évolution de la littérature québécoise pour la jeunesse. Identification des caractéristiques des principales œuvres. Analyse d'œuvres romanesques pour adolescents dans la perspective d'une poétique du roman. Étude des éléments constitutifs et périphériques du roman : narration, caractérisation des personnages, paratexte, etc.

LQF1053 Vie littéraire au Québec depuis 1900

Étudier l'évolution de la littérature québécoise de 1900 à nos jours.

Le cours oscillera entre, d'une part, l'histoire des conditions d'émergence d'une littérature nationale, du mouvement régionaliste aux mouvements de libération nationale et, d'autre part, la remise en question de la littérature par elle-même. Tout en tenant compte des divisions génériques (roman, poésie, théâtre, essai, etc.), le cours mettra l'accent sur les événements sociaux et culturels qui mettent le plus en valeur des points de rupture entre les orientations.

PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire (10 crédits) (PDG1045 ou PDG1080)

Le stage d'internat est celui au cours duquel, sous la supervision d'un enseignant associé, le stagiaire prend en charge toutes les responsabilités d'une tâche : l'enseignement à des groupes classes et l'encadrement d'activités éducatives.

Il s'agit essentiellement d'une période d'entraînement et d'expérimentation de sa future profession qui s'inscrit dans le prolongement des apprentissages faits tout au long de son cheminement.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi quatre-vingt-dix-neuf (99) crédits de son programme, dont le cours PDG1045 Stage III: intervention et analyse de la pratique. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

- Le cours stage PDG1017 ne peut être repris qu'une seule fois.

- Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours PDG1018 Séminaire de synthèse

PDG1018 Séminaire de synthèse (2 crédits)

Permettre aux étudiants de faire la synthèse des connaissances acquises durant leur formation et de démontrer qu'ils ont atteint les objectifs de leur programme.

Bilan de la formation dans ses différentes dimensions. Analyse critique de ses pratiques et de son style personnel. Évaluation de l'atteinte des objectifs du programme et structuration d'un plan de formation continue.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire.

PDG1021 Stage I: exploration (1 crédit)

Le but du stage est de permettre à l'étudiant de redécouvrir l'environnement scolaire du point de vue d'un futur enseignant et de se familiariser avec les diverses composantes de la profession enseignante ainsi qu'avec toutes les dimensions de la vie d'une école secondaire.

Le stage d'exploration est celui au cours duquel un stagiaire est jumelé à un enseignant d'expérience pour l'accompagner dans les diverses activités de sa tâche. Il donne au stagiaire l'occasion d'observer le déroulement de ces activités et d'y participer.

Règlement pédagogique particulier : Le cours stage PDG1021 ne peut être repris qu'une seule fois.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des centres des services scolaires et des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes; école autochtone d'hier à aujourd'hui.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- S'impliquer activement au sein de l'équipe-école (CP9)
- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13)

PDG1040 Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)

S'initier aux valeurs fondamentales promues dans la profession enseignante. Amorcer le développement de sa posture éthique professionnelle et de son agir éthique.

Concepts de base liés à l'éthique professionnelle. Connaissance et fonction du cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante. Analyses de situations concrètes avec enjeux éthiques rencontrés dans les milieux d'enseignement (Exemple : citer les droits d'auteurs, avoir une conduite respectueuse au regard de l'utilisation du numérique, etc.) Processus de résolution et de délibération éthique. Enjeux éthiques liés au rapport aux savoirs et au rapport à l'autre (élèves, parents, collègues, institution et communauté).

Ce cours incite à la mobilisation d'un regard critique et contribue à accroître la capacité à justifier des décisions afin d'accompagner d'une manière appropriée et équitable les élèves, ainsi qu'à la capacité à démontrer une prise en compte et une ouverture à la diversité sous toutes ses formes (entre autres la culture autochtone).

Compétence principale visée :

- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13).

PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement (PDG1021)

Le stage d'assistantat et d'expérimentation d'habiletés d'enseignement est celui au cours duquel le stagiaire est jumelé à un enseignant d'expérience pour l'assister dans ses tâches, expérimenter des habiletés d'enseignement et mettre en pratique ses savoirs didactiques.

Le but du stage est, d'une part, d'initier le stagiaire aux diverses fonctions d'un enseignant par la participation à leur exécution. D'autre part, le stage vise le développement progressif de compétences en enseignement par des interventions en classe, planifiées et réalisées sous la supervision de l'enseignant associé et du superviseur et dont la durée augmente graduellement. Ces activités, planifiées et réalisées sous la supervision de l'enseignant associé sont préparées en continuité et en cohérence avec le travail que celui-ci a déjà exécuté.

Règlement pédagogique particulier : Le cours stage PDG1044 ne peut être repris qu'une seule fois.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1021 Stage I : exploration. De plus, il doit être inscrit au cours de didactique spécifique à sa discipline et au cours PDG1046 Laboratoire d'enseignement.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PDG1046 Laboratoire d'enseignement

En laboratoire, les étudiants réalisent des simulations de situations d'enseignement afin de développer, d'une part, leur capacité d'expression personnelle et de communication par la maîtrise d'attitudes et de comportements essentiels à l'enseignement et d'autre part, une attitude critique et autocritique face à l'acte d'enseigner. Les stratégies pédagogiques et les habiletés de base en enseignement sont mises en pratique en situation contrôlée et discutées, favorisant ainsi l'apprentissage de pratiques pédagogiques susceptibles de créer un climat favorable aux apprentissages en classe et le développement de compétences professionnelles. En plus de présenter des mini-leçons et d'exécuter des exercices de simulation, l'étudiant fait l'analyse des impacts possibles des gestes pédagogiques en relation avec les composantes du phénomène de l'apprentissage.

PDG1054 Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise

Développer une compréhension des approches curriculaires et de celles qui ont mené à l'élaboration du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Interroger et situer ses représentations de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des approches curriculaires, des orientations ministérielles et du triangle pédagogique.

Comprendre les orientations générales de la formation initiale des personnes enseignantes, dont le Référentiel des compétences professionnelles. Explorer les contextes sociaux, culturels, économiques et politiques ayant conduit à l'élaboration des réformes curriculaires au Québec, et en saisir les éléments de rupture et de continuité. Comprendre la vision de l'apprentissage qui sous-tend le PFEQ et ses documents afférents (progressions des apprentissages et cadres d'évaluation) en explorant leurs composantes et leurs implications éducatives en termes de choix pédagogiques.

Développer une première représentation des composantes d'une situation d'enseignement-apprentissage qui prend en compte les éléments du PFEQ et ses documents afférents.

Compétences principales visées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice et médiateur d'éléments de culture

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétences secondaires visées :

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP4 : Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage

PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (PDG1044)

Ce stage est celui au cours duquel le stagiaire devient progressivement responsable d'une partie de la tâche éducative d'un enseignant associé : la planification, l'enseignement, l'encadrement et l'évaluation formative des apprentissages.

C'est le moment pour le stagiaire d'avoir recours à ses connaissances disciplinaires, psychopédagogiques et didactiques pour offrir des services de qualité aux élèves et pour un meilleur développement de compétences reliées à son profil de formation en enseignement. C'est également l'occasion de s'intégrer de façon complète dans un milieu scolaire par le biais d'activités au moment des journées pédagogiques ainsi que par les rencontres de parents et les réunions de cycle ou de niveau.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement et avoir réussi le test de français prescrit par l'université, soit le TECFEE, dès l'automne de la troisième année. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

- Le cours stage PDG1080 ne peut être repris qu'une seule fois.

PED1022 Collaboration école, familles et communautés

Reconnaître que le rôle social de l'école se construit notamment à travers les relations avec les familles et les membres de la communauté. Soutenir le développement d'une représentation complexe des élèves, des familles et des communautés minorisées.

Différents termes et concepts pour appréhender la diversité sociale selon des approches constructiviste, inclusive, anti-oppressive et décoloniale. Les concepts d'inégalités sociales en éducation, de processus d'exclusion, dont le racisme et le sexisme en contexte scolaire; les divers modèles de collaboration ÉFC; les réalités et expériences des familles, notamment celles qui sont considérées "à distance" de l'école (exemple: milieux défavorisés, les familles immigrantes/racisées, les communautés autochtones, les familles monoparentales, LGBTQ+). Analyse des débats sociaux entourant les inégalités éducatives, concernant notamment les choix éducatifs alternatifs, la prise en compte de la diversité à l'école et la légitimation des appartenances multiples, savoirs, langues et cultures minorisés au sein de l'espace scolaire.

Le cours vise à amener les futurs enseignants.e.s à inclure les perspectives autochtones dans la pratique enseignante et dans l'établissement de relations dans et en dehors de l'école afin de reconnaître l'interdépendance des acteurs éducatifs et de tendre vers une école au service de la communauté. En proposant une approche réflexive, il amène les futur.e.s enseignant.e.s à déconstruire le regard normatif de l'école sur les familles et les communautés.

Compétences principales visées :

- Compétence 10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté (ancienne 9)
- Compétence 13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité (2 crédits)

Le cours Projet intégrateur en interdisciplinarité vise à amener les étudiantes et étudiants à s'approprier les modèles et théories sous-jacents à l'intégration et l'interdisciplinarité en éducation et à explorer des approches pédagogiques qui favorisent le traitement des sujets complexes. Ces théories et modèles permettront d'outiller les étudiants et les étudiantes en vue de la préparation d'une situation d'enseignement-apprentissage dans le cadre d'un projet intégrateur. Ils auront à élaborer une problématique autour d'un thème choisi pour la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage et à porter un regard critique sur la posture professionnelle exigée des enseignantes et des enseignants afin d'assurer le respect des spécificités de chacune des disciplines dans le travail interdisciplinaire.

Le cours invite les étudiantes et étudiants à adopter l'approche réflexive à l'égard de leurs pratiques d'enseignement dans un contexte d'interdisciplinarité et d'intégration. Le projet intégrateur vise comme produit final la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage qui abordera un thème complexe, controversé ou sensible, pour lequel l'approche interdisciplinaire est préconisée (par exemple l'éducation à la sexualité) et dans laquelle les disciplines seront intégrées, mais respectées dans leurs spécificités.

Tout au long du cours, les étudiants devront s'appuyer sur des recherches scientifiques et des écrits professionnels, afin de réaliser leur projet.

Ces objectifs seront abordés dans des considérations théoriques et pratiques, afin de former les étudiants et les étudiantes à enseigner en interdisciplinarité dans un contexte intégrateur et dans le cadre d'une équipe-école.

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire au cours PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité.

PLR1044 La notion de discours

Connaître les fondements de la linguistique du texte et s'approprier les notions fondamentales de la discipline.

Le discours, réalité polymorphe : l'écrit et l'oral, types et genres. La cohérence et la cohésion textuelles. La progression thématique. L'énonciation. Quelques séquences discursives prototypiques : l'argumentation, la narration, la description. La dimension pragmatique du texte : action, interprétation.

PLR1049 Littératures actuelles de la francophonie

Étudier des œuvres récentes des littératures de la francophonie (européenne, québécoise, acadienne et franco-canadienne, franco-américaine, antillaise, africaine, de l'Océan indien, etc.).

À la faveur d'un choix de textes représentatifs, étudier les pratiques littéraires actuelles, leurs origines, leurs enjeux et leurs formes.

PLR1055 Discours et interaction

Connaître la spécificité du discours oral par rapport au discours écrit, de même que les principaux aspects de la structure et du fonctionnement de l'interaction verbale.

La conception interactionnelle de la langue. L'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie. L'analyse de la conversation : fonctionnement et structuration de l'interaction verbale.

PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Le cerveau et les concepts d'apprentissage dans les courants behavioriste, cognitiviste, constructiviste et socioconstructiviste.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en œuvre dans l'apprentissage afin qu'ils puissent

fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à concevoir des planifications inclusives qui tiennent compte des processus cognitifs et des caractéristiques des élèves, notamment dans le cadre « des changements nombreux et importants depuis 20 ans » (Réf. 2020).

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant

Tracer le portrait des connaissances actuelles relative à la culture du développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective, dans une perspective de compréhension du continuum de développement de l'élève (de la petite enfance au début de l'âge adulte) en contexte éducatif. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle de la personne professionnelle cultivée quant regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent.e. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les facteurs clés du développement social et émotionnel.

En couvrant le continuum de développement de l'élève le cours vise principalement l'appropriation et la mobilisation des connaissances relatives au(x):

- principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : théories psychodynamiques, anthropologiques, des rôles sociaux, écologiques ;
- défis et étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent selon le continuum développemental de 0 et 18 ans ;
- facteurs intrinsèques (estime de soi, identité et expression de genre, compétences émotionnelles, tempérament, cognition, etc.), extrinsèques (amitiés, climat scolaire, contexte familial, facteurs ethnoculturels (perspectives autochtones), etc.) pouvant influencer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire ;
- à l'apport de la relation personne enseignante-élève comme facettes contribuant au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- difficultés liées au développement social et émotionnel (anxiété, difficultés reliées à l'image corporelle et à l'alimentation, dépression, intimidation, consommation massive du numérique, par exemple) et leurs répercussions en contexte éducatif ;
- stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe; à l'éducation à la santé implicite et explicite selon les difficultés rencontrées.

Ce cours soutient la préparation de l'étudiant.e. à intervenir, peu importe le contexte éducatif, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler le contenu théorique entourant le développement social et émotionnel précité, au plan pédagogique. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les difficultés qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

Compétences visées :

- Compétence 1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
- Compétence 2 Maîtriser la langue d'enseignement
- Compétence 6 Gérer le fonctionnement du groupe classe
- Compétence 7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

SRE1006 Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)

Ce cours vise à aiguiser le sens critique des personnes étudiantes de manière qu'elles puissent prendre des décisions judicieuses, fondées sur des connaissances issues de la recherche, relativement au développement de dispositifs pédagogiques et à leur mise en œuvre en contexte scolaire. En particulier, il vise l'acquisition de connaissances sur le plan méthodologique, ainsi que le développement d'habiletés en matière d'exploitation de résultats de recherche en éducation. Les apprentissages ciblés permettent à la personne étudiante de comprendre la posture de praticien réflexif et de dégager des pistes de développement professionnel. Les apprentissages ciblés s'inscrivent ainsi et s'inscrivent dans l'optique d'un usage pertinent de résultats de recherche dans sa pratique enseignante. À plus long terme, il est souhaité que les acquis de la personne étudiante dans ce cours l'incitent à adopter une pratique professionnelle guidée par la recherche en éducation.

Mobilisation des résultats de recherche pour le développement de la pratique professionnelle en enseignement. Situation professionnelle qui pose un problème ou une idée de développement à approfondir dans sa pratique enseignante ou sa discipline d'enseignement. Stratégies issues de la recherche. Connaissances fondamentales et observations empiriques comme « leviers » à la prise de décisions pédagogiques. Analyse critique de dispositifs et d'outils pédagogiques à usage précis en contexte scolaire. Validité, sensibilité et précision des dispositifs pédagogiques et des outils. Exploitation de différents types de données et prise en compte d'informations de sources variées. Posture professionnelle de praticien réflexif et pratique réflexive.

TLE1030 Mobilisation pédagogique du numérique

Développer la compétence à mobiliser le numérique pour l'enseignement et pour l'apprentissage. Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique (enjeux numériques, réflexion éthique). Développer et mobiliser ses habiletés technologiques (mise à jour des habiletés technologiques, technologies émergentes). Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage (potentiel didactique et pédagogique). Développer et mobiliser sa culture informationnelle (littératie numérique et médiatique, éducation aux médias). Collaborer à l'aide du numérique (environnements collaboratifs, modalités de collaboration). Communiquer à l'aide du numérique (outils numériques de communication, conventions liées à la communication). Produire du contenu avec le numérique (choix réfléchis des outils numériques, recours à différents supports médiatiques, productions multimodales). Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés (fonctionnalités d'aide à l'apprentissage). Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation (formation continue). Résoudre une variété de problèmes avec le numérique (représentation du problème, pistes de solution et mobilisation de diverses ressources numériques). Développer sa pensée critique à l'égard du numérique (apports et limites documentés des outils, modèles et théories en technologie éducative, avancées scientifiques). Innover et faire preuve de créativité avec le numérique (projets créatifs, ouverture face à l'innovation).

Le TLE1030 revisite certains contenus vus dans les cours antérieurs, notamment ceux traitant des fondements en éducation et du développement cognitif. Il offre un prolongement aux cours de didactique, à ceux axés sur la gestion de classe de même qu'à ceux tablant sur les difficultés d'apprentissage et sur l'évaluation des apprentissages. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, le TLE1030 favorise la prise en compte de l'hétérogénéité abordée dans ceux portant sur la gestion de classe et sur l'intervention auprès des élèves en difficulté.

Compétence visée :

- CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.